

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL



ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

CEEAC

ECCAS

PROJET DE PLAN D'ACTION REGIONAL SUR LES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Atelier sur les statistiques de l'environnement en appui à la mise en œuvre du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013)

(Libreville, Gabon, 27 nov – 1er déc 2017)



Sommaire



- Présentation de la CEEAC
- La Politique environnementale de la CEEAC
- Les activités dans le domaine de l'environnement
- La CEEAC et les statistiques environnementales
- Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement
- Les attentes et perspectives



Présentation de la CEEAC



La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a été créé en octobre 1983.

Son secrétariat général a été mis en place en janvier 1985

Elle compte 11 pays (Angola Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, la RDC, Sao Tomé et Príncipe, Rwanda et Tchad.



Présentation de la CEEAC



- Sa mission: promouvoir et renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibrée et auto entretenue dans les domaines de l'activité économique et sociale....
- Sa vision: faire de la région un espace de paix, de solidarité, de développement équilibré et de libre circulation des personnes, des biens et des services.



La politique environnementale dans la CEEAC



- Le troisième et dernier axe stratégique retenu pour concentrer les activités devant permettre à la Communauté de réaliser cette vision s'intitule '***environnement incluant la gestion des écosystèmes du bassin du Congo***'

Preuve de la place de choix réservée aux questions relatives à l'environnement



La politique environnementale dans la CEEAC



La CEEAC dispose depuis 2007 d'une politique générale en matière d'environnementale et de gestion des ressources naturelle adoptée par la 13^{ième} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement



La politique environnementale dans la CEEAC



Cette politique est composée de douze axes d'intervention . Au stade actuelle; seules les quatre composantes ci-après sont en cours de mis en œuvre:

1. La valorisation de la biodiversité et économie de l'environnement;
2. L'économie forestière et gestion durable des forêts;
3. Les écosystèmes marins et ressources halieutiques; et
4. La gestion des risques et des catastrophes naturelles et adaptation aux des changements climatiques



La CEEAC et les statistiques ...



- Adoption d'une Stratégie régionale de développement de la statistique (SRDS-CEEAC) qui sert de cadre pour la prise en compte des réalités et spécificités des Etats de la communauté dans le renforcement des capacités statistiques
- Adoption du Règlement en matière de collecte et de traitement des statistiques du commerce extérieur
- Publication régulière de l'Annuaire Statistique du développement économique et du commerce des Etats de l'Afrique Centrale



La CEEAC et les statistiques de l'environnement



- Le service en charge de la statistique travaille en étroite collaboration avec les différents projets environnementaux.
- Il Contribue au renseignement de la base de données **PAGIRE** (Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau)
- Un dispositif de traitement et de production des statistiques environnementales au niveau communautaire n'est cependant pas encore disponible



La CEEAC et les statistiques de l'environnement



- Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement est une opportunité pour la communauté



Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement



C'est l'occasion idoine pour les Etats membres de :

- Se recentrer sur les priorités qui cadrent avec les besoins et enjeux de la région
- Se doter d'un cadre juridique pour accompagner la production des statistiques de l'environnement
- Encourager l'émergence des systèmes régionaux spécialisés.
- Se doter de réseaux nationaux et d'un réseau régional
- organiser la nécessaire coordination des activités au niveau national et sous régional



Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement



- **Son objectif principal:**

renforcer la cohésion régionale ainsi que les capacités institutionnelles des principaux acteurs économiques (CEEAC, pays membres) de manière à créer des conditions plus favorables pour la coordination des politiques et actions sur l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la protection contre les risques de catastrophe



Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement



- **Plus spécifiquement:**
- Mettre en place un cadre régional pour l'harmonisation et la production des statistiques sur l'environnement, en cohérence avec le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (CDSE);
- Renforcer les capacités des institutions communautaires et nationales en matière de compilation des statistiques de l'environnement
- Mettre en place une plateforme collaborative qui favorise la synergie entre les différents producteurs de statistiques de l'environnement
- fournir des informations synthétiques sur l'environnement aux utilisateurs spécifiques et au le grand public



Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement



• Les Résultats :

Ils découlent de la mise en œuvre des activités :

- Le cadre politique et stratégique des statistiques de l'environnement est opérationnel
- Le cadre institutionnel et juridique des statistiques de l'environnement est opérationnel
- Une stratégie d'appui à la formation, la recherche et renforcement des capacités des acteurs au niveau national et communautaire est mis en place
- Une stratégie de communication et de sensibilisation sur les statistiques de l'environnement en mis en place
- Un mécanisme de financement pour le développement des statistiques environnemental est mis en place
- Les collaborations et les partenariats sont développés dans la région et au delà



Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement



- **Les Activités:**

- Réalisation d'une étude diagnostique de la situation en matière de statistiques de l'environnement en Afrique centrale et la mise en œuvre du CDSE 2013 et devant ressortir les indicateurs environnementaux prioritaires pour la région
- Mise en place d'un cadre règlementaire et opérationnel
- Renforcement des capacités des Etats membres et de la CEEAC en matière de collecte et traitement des statistiques de l'environnement à travers ateliers et missions d'assistance technique
- Mise en place d'un dispositif comprenant un système d'information en matière de gestion et protection de l'environnement.
- Publication des statistiques de l'environnement (Annuaire, publication sur le web, études, etc.)



Le plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement



- **Budget et Financement:**

- Le budget est en cours d'élaboration
- Le financement reste à rechercher



Les attentes et perspectives



Les attentes sont nombreuses vis-à-vis de ces assises:

- Avoir une vue d'ensemble de l'état d'avancement des différents pays de l'Afrique Centrale en matière de statistiques environnementales
- Disposer d'un état des lieux sommaire de la mise en œuvre du CDSE 2013 dans la communauté pouvant servir de base de travail pour l'étude diagnostique
- Recueillir les observations et propositions des Etats pour l'enrichissement du plan d'action
- Identifier les pistes pour le moyen de mobiliser des financements pour le plan d'action régional

La version améliorée du plan d'action avec prise en compte des observations sera partagée à l'ensemble des participants .



CEEAC



ECCAS

Merci de votre attention !